

INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA



VINCENT LEDUC ET MARC GRÉGOIRE

MOT DU PRÉSIDENT

APFTQ-TV: C'est réglé!

partir de maintenant, à 8 % en 2009 et à 8,5 % en 2010. Ces augmentations, qui viennent enrichir nos REER, vont également servir en partie à payer l'augmentation des frais de

notre assurance médicaments.

Ensuite, nos cachets minimaux augmentent partout, à terme, de 10 %, soit 3 % pour les deux prochaines années et 2 % pour les deux dernières de l'entente. Bien sûr, nombreux sommes-nous à ne pas travailler au minimum. Par contre, nous savons que dans le cas des émissions jeunesse, par exemple, ou des séries documentaires, les cachets versés aux auteurs sont parfois tout près du plancher. Pour ces derniers, cette augmentation sera sûrement bienvenue.

L'entente collective (section télévision) (2007-2011) de même que les contrats sont disponibles dans notre site Internet à l'adresse suivante : www.sartec.qc.ca

De plus, un auteur dont le pouvoir de négociation est nul ou peu élevé et qui se voit offrir un contrat au cachet minimum pourra désormais, dans certains cas, compter sur le cachet de production pour obtenir une bonification automatique de ses émoluments. Et cela, grâce à la transformation radicale de la méthode de calcul de ce cachet de production.

Rappelons que ce cachet est une somme versée à l'auteur au premier jour de tournage qui vient en quelque sorte arrimer sa

rémunération à l'importance du budget. L'ancienne façon de le calculer était complexe : il était établi selon un pourcentage des sections B et C du budget de production, sections regroupant tous les frais de production et de postproduction, alors que la section « A », regroupant le développement, le scénario, le cachet du réalisateur, des vedettes forfaitaires et la cote du producteur, était exclue de ce calcul. De plus, particulièrement dans le cas des séries, dans tous les cas de figure, le cachet de production ne remplissait plus son rôle compensatoire. Il

(suite à la page 3)

Depuis le 20 juin, notre nouvelle entente avec l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec, section télévision, est en vigueur. Elle le demeurera jusqu'en 2011. Il aura fallu plus de trois ans de rencontres et de nombreuses propositions et contre-propositions pour arriver finalement à nous entendre. Ce fut long, ardu par moments, frustrant par d'autres, mais, au bout du compte, je crois sincèrement que nous avons signé la meilleure entente dans les circonstances. Nous avons dépoussiéré notre convention, en avons précisé plusieurs enjeux, nous avons bonifié nos conditions de travail et renforcé nos droits d'auteurs. Bien sûr, comme dans toute négociation, nous n'avons pas tout obtenu, mais, rassurez-vous, l'APFTQ non plus ! Un résultat qu'on peut qualifier sans se tromper de gagnant gagnant, donc.

Voici un bref survol des « faits saillants » de notre convention renouvelée. Bien sûr, je vous invite tous à lire la « bible » au complet, mais, comme le temps est compté, qu'il fait beau dehors, que les fraises sont arrivées et que le barbecue est allumé, je comprendrai que ce ne soit pas là votre « première priorité », comme dirait notre cher premier ministre qui, s'il s'y connaît en politique, aurait grand besoin de revoir son Grevisse au chapitre des pléonasmes.

D'abord, la contribution du producteur à notre caisse de sécurité est bonifiée. Elle passe à 7,5 % de tous les cachets versés à

[SOMMAIRE]

- VIE ASSOCIATIVE
 - 2 Aidez-nous à vous aider !
 - 16 Nomination d'Ariane Savard
- DES NOUVELLES
 - 3 Crédit d'impôt pour les émissions jeunesse
- BILLET
 - 4 Ceci est un publireportage
Quand la réalité rejoint la fiction
- ENTRETIEN
 - 5 Rencontre avec Francine Allaire
- BRÈVES
 - 11 Projets acceptés
 - 12 Appel de candidatures :
Cours écrire ton court !
- FORMATION
 - 14 Écriture humoristique
 - 14 Écriture interactive – niveau 1
 - 15 Scénariser un documentaire

[FÉLICITATIONS ! À NOS MEMBRES

Pierre-Yves Bernard, *Minuit, le soir*,

- Prix du meilleur scénario,
- Prix du public *,
- Prix du jury *,
- Prix de la meilleure télé-série*, aux 20^{es} Rencontres internationales de télévision de Reims, France ; (ex-aequo avec « Waking the dead » de la BBC)

Gil Courtemanche, Robert Favreau,

- Un dimanche à Kigali*,
- Prix du public et Meilleur film catégorie Cinéma du monde, Phoenix Film Festival ;
 - Prix du public Bacardi, Festival du film des Bermudes ;

Rémy Girard,

- Prix-hommage La Bobine d'or, APCCQ.

Christian Laurence, *L'éducation nautique*,

- Meilleur court métrage expérimental, Worlwide Short Film Festival, Toronto ;

GAGNANTS DES OLIVIER 2006 :

Laurent Paquin, Sylvain Larocque, Daniel Chiasson, Alexis Cadieux, Billy Tellier, *Tout est relatif*,

- Auteurs d'humour de l'année, Spectacle d'humour de l'année ;

José Gaudet, Mario Tessier, *Les Grandes Gueules*,

- Capsule, sketch ou chronique humoristique à la radio, Émission de radio humoristique de l'année, Olivier Exceptionnel, Olivier de l'année ;

Patrick Huard, *Bon cop bad cop*,

- Film humoristique de l'année ;

André Ducharme, Bruno Landry, Guy A. Lepage, Yves Pelletier, *Bye Bye RBO 2006*,

- Variétés humoristiques de l'année ;

Marc Brunet, *Le cœur a ses raisons*,

- Comédie de situation de l'année ;

Isabelle Langlois, *Rumeurs IV*,

- Comédie dramatique de l'année ;

[AU REVOIR

Richard Pérusse et Michel Lessard nous ont quittés. Nous avons le regret de vous informer du décès de MM. Richard Pérusse, ancien président de la SARTEC de 1967 à 1969, et Michel Lessard au printemps dernier.

[AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER !

Vous avez un projet en télévision ou en cinéma qui entre en production ? Vous connaissez la maison de production, le ou les numéros de contrats SARTEC et la date du premier jour de tournage ? Vous pouvez nous en informer par courriel à l'adresse suivante :

budgets@sartec.qc.ca.

Cette information nous permettra de réclamer le budget de production et de vérifier si un cachet de production vous est dû.

Merci de votre précieuse collaboration !

NOUVEAUX MEMBRES

Depuis notre dernier numéro (avril 2007), nous comptons les nouveaux membres suivants :

- Anita Aloisio
- Jessica Barker
- Pierre Bastien
- Marc Bellier
- Jacinthe Bouchard
- André Champagne
- Anne-Marie Charette
- Benoit Cyr
- Marie-Hélène Copti
- Vincent Davy
- Denis Filion
- Martine Forand
- Alain Fournier
- Marcel Jean
- Michel Johnson
- Daniel Langlois
- Simon Lebeau
- Éric Lemieux
- Martial Loisel
- Louiselle Noël
- Pierre Ouimet
- Dany Papineau
- Simon Papineau
- Myriam Pelletier-Gilbert
- Brigitte Pilote
- Marcia Pilote
- Pierre Sévigny
- Liane Simard
- Jean-Philippe Therrien
- George Tombs
- Paul Toutant
- Julien Tremblay
- David Uloth
- Claire Valade
- Nadine Valcin
- Bertrand Weissgerber
- Anne Worrall

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec)
H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Marc Grégoire

VICE-PRÉSIDENT

Mario Bolduc

TRÉSOSIÈRE

Sylvie Lussier

SECRÉTAIRE

Joanne Arseneau

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

- Michelle Allen**
- Louise Pelletier**
- Mathieu Plante**
- Marc Roberge**
- Luc Thériault**, délégué des régions

SECRÉTARIAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légaré

DIRECTRICE ADJOINTE (*en congé sabbatique*)

Valérie Dandurand

CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL

- Suzanne Lacoursière**
- Mélissa Dussault**
- Ariane Savard**

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Odette Larin

ADMINISTRATRICE

Diane Archambault

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Micheline Giroux

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Mireille Lagacé

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE

M.-Josée Morin

IMPRESSION

Imprimerie EXPRESSART Inc.

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

APFTQ-TV: C'est réglé!

(suite de la Une)

était tellement désuet que tenter de la rafistoler équivalait à rénover la forge du maréchal-ferrant à l'ère de l'automobile.

Nous avons une solution à proposer. Après de très nombreuses discussions et beaucoup d'ajustements, elle a finalement été retenue. Désormais, finies les sections A, B, C et tutti quanti! Le cachet de production est maintenant calculé sur 97 % du budget de production certifié. C'est simple à déterminer, et il suffit de regarder les nouvelles grilles pour savoir si l'on y a droit ou non. Par exemple, un auteur de série jeunesse dont le cachet serait de 3 679 \$ (le minimum pour un 30 minutes), pourrait toucher 321 \$ de plus si le budget certifié par épisode une fois multiplié par 97 % s'établissait à 100 000 \$, le cachet de production étant alors de 4 000 \$. Un autre qui aurait signé pour un téléroman dont le budget (une fois multiplié par 97 %) s'établirait à 350 000 \$ l'épisode ne pourrait pas être payé moins de 8 500 \$ selon la nouvelle grille. De la même façon, en série documentaire, un épisode de 60 minutes à 150 000 \$ assure au moins 6 000 \$ à l'auteur. Même s'il y a encore beaucoup de place à l'amélioration, un grand pas a été franchi puisque le cachet de production retrouve enfin son rôle compensatoire en télévision. Cela évitera qu'un auteur qui aurait signé à bas tarif soit lésé si le budget de production est important.

Durant ces nombreux mois de négociations, jamais notre volonté d'améliorer les conditions de travail des auteurs n'a fléchi. Notre comité était fort et solidaire. Ce fut un plaisir pour moi de travailler avec eux. Un grand merci donc à Joanne Arseneau et Annie Piérard ainsi qu'à Yves Légaré, Valérie Dandurand et Mélissa Dussault.

Bonne écriture et bon été à tous. ■

MARC GRÉGOIRE

C'EST RÉGLÉ!

Outre Marc Grégoire et Vincent Leduc, ont signé ou participé à ces négociations : pour l'APFTQ, Claire Samson (présidente-directrice générale), Julie Patry (directrice des relations de travail), Alexia Roussos (chef négociatrice) et les producteurs Marie-Christine Beaudry, Nicole Bernier, Benoît Clermont, Michel Gaumont, Raymond Gauthier, Ian Quenneville et Luc Wiseman ; pour la SARTEC, Yves Légaré (directeur général), Valérie Dandurand (directrice adjointe), Mélissa Dussault (conseillère en relations de travail), Joanne Arseneau (auteure et secrétaire du Conseil) et Annie Piérard (auteure).

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES ÉMISSIONS JEUNESSE

Quatre associations se réjouissent de la nouvelle bonification

Le 26 juin dernier, la SARTEC a salué la décision du gouvernement du Québec de bonifier le programme de crédit d'impôt remboursable pour les émissions jeunesse de langue française par voie de communiqué conjoint avec l'Union des artistes (UDA), l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) et l'Alliance pour l'enfant et la télévision (AET). La mise en vigueur de cette importante mesure fiscale témoigne à la fois de l'intérêt accordé par Québec au jeune public et de la reconnaissance du rôle culturel indéniable que jouent les émissions jeunesse dans le développement de notre identité.

Rappelons qu'en février 2005, la SARTEC et l'UDA ont publié une étude démontrant le déclin des séries de langue française en animation et en jeunesse et avaient alors demandé l'intervention des pouvoirs publics. Plus récemment, en mai dernier, les quatre associations avaient réclamé cette bonification dans une lettre conjointe.

Le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise correspond généralement à 29 % des dépenses de main-d'œuvre admissibles engagées pour produire un film québécois. Certains longs, moyens ou court métrages et documentaires bénéficient d'un taux bonifié de crédit d'impôt de 39 %. Ce taux s'appliquera désormais aux émissions de langue française destinées à la jeunesse.

Pour la SARTEC et les associations signataires, cette mesure constitue une solution prometteuse aux préoccupations exprimées par les artistes, créateurs et producteurs quant à l'avenir du secteur jeunesse. ■

SARTEC
UDA
APFTQ
AET

AVIS DE RECHERCHE

Nous avons des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Succession Michel Robert, Cédric Audet, Émile Coderre, Léon Dewine, Jean Guillaume, Guy Parent, Bertrand Petit, Gema Sanchez, Taib Soufi, Najwa Tilili.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au 514 526-9196.



Ceci est un publireportage

Ou quand la réalité rejoint la fiction

PAR SYLVIE LUSSIER

Je dois manquer d'imagination. Quand j'ai écrit mon premier téléroman, je l'ai campé dans un univers que je connaissais à fond, une clinique vétérinaire. Sept ans et 193 épisodes plus tard, j'avais réalisé que dans un téléroman, l'univers est somme toute plutôt accessoire et c'est au bout du compte le style et les personnages qui caractérisent les œuvres. Tout de même, les anecdotes glanées durant ma pratique ou ceux que mes amis vétérinaires se faisaient une joie de me rapporter m'ont bien servie. L'histoire de la cliente qui avait découvert que son mari la trompait parce que son boxer avait avalé un soutien-gorge qui n'était pas à elle est véridique. Le vétérinaire qui avait opéré la pauvre bête pour enlever le corps étranger avait gardé l'objet pour le montrer aux propriétaires. Imaginez la scène dans la salle de consultation ! Pas drôle sur le moment mais du bonbon pour un scénariste.

Cinq ans et 140 épisodes plus tard, le projet tient toujours la route. Les ramifications tarabiscotées de la famille Trudeau alimentent encore notre imagination. Les personnages et le style sont toujours au cœur de l'œuvre.

Quand est venu le temps de pondre un deuxième téléroman, je me sentais assez solide pour explorer un univers qui ne m'était pas directement familier. Celui d'une auberge. Cinq ans et 140 épisodes plus tard, le projet tient toujours la route. Les ramifications tarabiscotées de la famille Trudeau alimentent encore notre imagination. Les personnages et le style sont toujours au cœur de l'œuvre. Finalement, le principal avantage du lieu choisi est de nous permettre d'avoir souvent des prestations musicales, grâce au bar de l'Auberge. Toutefois, depuis l'an dernier, quelque chose a changé.

Par un curieux tour du destin, je suis maintenant propriétaire d'une auberge. Pourtant, jamais, au moment d'initier le projet de *L'auberge du chien noir*, je n'aurais pu imaginer être un jour associée dans une vraie auberge. Les choses se sont emboîtées naturellement. Ma sœur a initié l'affaire, qui a pris de l'ampleur, nécessité des associés, etc. Toujours est-il que depuis maintenant un an, je me trouve embarquée dans une structure qui ressemble singulièrement à celle que nous avons inventée pour l'émission. Une gagne d'amis et de membres de la famille qui se mettent ensemble pour acquérir et faire rouler une Auberge. C'est quand même un peu troublant.

Bien entendu, étant de nature cartésienne, je ne crois pas qu'il y ait une quelconque prédisposition magique dans tout cela. Je n'ai pas forcé le destin. Quoique... qui sait où l'on va puiser l'inspiration ? L'univers de *L'auberge du chien noir* m'est-il apparu parce qu'inconsciemment je rêvais d'être aubergiste ? Bon après l'ésotérisme, voici que je sombre dans la psychologie à cinq cennes. Je dois avoir besoin de vacances. Ça tombe bien, c'est l'été. Et je possède avec une dizaine d'amis, une auberge magnifique sur le bord du fleuve Saint-Laurent, l'Auberge la Courtepointe à Petite-Rivière-Saint-François. Un lieu magique en toutes saisons entre la montagne et le fleuve, porte d'entrée de Charlevoix. Avec Baie-St-Paul et ses galeries d'art à une quinzaine de minutes. La cuisine de ma sœur et de Bibiane. L'apéro sur la terrasse. Le digestif dans le spa sous les étoiles. Les chevaux dans le pacage. Les truites dans l'étang... Alors si le cœur vous en dit, venez faire un petit tour. Les membres de la SARTEC bénéficieront du tarif corporatif pour tout l'été. (J'ai prévenu que c'était un publireportage.)

J'ai parlé au je durant tout le texte mais le nous est sous-entendu. Tous mes projets sont réalisés en tandem avec Pierre Poirier qui est aussi très impliqué dans la vraie Auberge. Au plaisir de vous voir peut-être au bord du fleuve. Bon été ! ☺

Rencontre avec Francine Allaire

PAR JOANNE ARSENEAU



© PHOTO ANNE KIMETKO

Francine Allaire est directrice des dramatiques à la SRC depuis la mi-mars. Elle compte plus de 25 années d'expérience dans les domaines du cinéma et de la télévision.

Nous nous sommes rencontré un matin de juin, serrées autour de la table de son bureau rempli de scénarios en attente. La dame est occupée. On connaît son enthousiasme, son énergie, sa détermination.

Depuis 1996, elle a été associée à de nombreux films, séries télé et documentaires. Elle a travaillé chez SDA Productions, puis Motion International, à titre de directrice, puis de vice-présidente, Développement, participant entre autres, au développement, à la production et au financement de *Tag*, *Sous le signe du Lion*, *Riopelle* et *Dr. Lucille - Un rêve pour la vie*.

Chez Galafilm, elle a été productrice exécutive et productrice pour douze projets de documentaire et de fiction, en français et en anglais, dont *Marché Jean-Talon*, *Le papillon bleu*, *Steel Toes*, *Hunt for Justice: The Louise Arbour Story*, ainsi que *La rage de l'ange*, premier long métrage de Dan Bigras, et le documentaire *La classe de madame Lise: Une petite société des nations de Sylvie Groulx*, deux films dont elle dirigera la finalisation jusqu'à leurs sorties en salles. Elle a aussi été directrice des services pédagogiques de l'INIS de 2005 à 2007.

Francine a déjà été ma productrice. Avec elle, j'ai développé les premiers textes de ma série *Tag* et j'en ai gardé un très bon souvenir. Vous me pardonnerez, j'espère, si je la tutoie...

Joanne Arseneau : Tu ne seras pas surprise, si je te dis que dans les conjonctures budgétaires en télévision, les auteurs scénaristes que je côtoie sont de plus en plus anxieux à l'idée d'écrire pour la télé... Prends l'article d'Hugo Dumas dans *La Presse* d'aujourd'hui (c'était le 4 juin dernier), il parle carrément de la fin des séries lourdes, il mentionne même à la fin de son papier, je te le cite : « Si j'étais scénariste, je m'inquiéteraais... » alors j'espère que tu vas nous remonter le moral... (rires)... mais avant de parler de nos angoisses parlons des tiennes. Parlons de ton nouveau mandat comme directrice des dramatiques à la SRC...

Francine Allaire : ... D'abord, il m'a fallu des semaines et des semaines à le découvrir et même à en mesurer l'ampleur. Je ne m'occupe pas seulement des dramatiques en télévision, mais des longs métrages fiction et du cinéma documentaire destiné aux salles.

Je suis aussi chargée du Fonds transculturel qui implique en principe un projet commun par année entre la CBC et la SRC (*René*, *Last Chapter*), soit des projets qui peuvent se tourner dans les deux langues.

Je dois aussi être sensible à tout ce qui est hors Montréal et tout ce qui se fait hors Québec dans les régions francophones.

Les projets PICLO par exemple, qui sont écrits en français hors Québec et hors Montréal... Ah oui ! j'oubliais dans le long métrage, il y a aussi, de temps en temps, la possibilité de faire des adaptations de pièces de théâtre si vraiment les projets sont bons.

Par exemple, au Manitoba, on a découvert un auteur fantastique, Glenn Joyal, une perle... il est juge et il écrit vraiment des récits incroyables. Pierre Houle a réalisé le film. C'est un film à petit budget d'un million mais qui permet de faire découvrir un nouvel auteur. Il y a aussi des projets de théâtre comme *Incendies* adapté par Denis Villeneuve en scénario de film. C'est l'adaptation d'un grand texte pour le cinéma qui sera réalisée avec les budgets appropriés si les producteurs obtiennent le financement des institutions. Alors, dans le spectre de ce que notre département peut offrir, il y a tout cela sans compter les projets tournés dans les studios de Radio-Canada.

Rencontre avec Francine Allaire

J. A. : Comme *L'auberge du chien noir*...

F. A. : Oui, *L'auberge* est produit ici à 100 %. *Virginie* et *Providence* sont produits dans le privé. La série *Virginie* est tournée entièrement dans nos studios avec le personnel de Radio-Canada alors que les artisans de *Providence* tournent, eux, toutes leurs scènes intérieures ici. Je pense qu'il faut préserver cette richesse incroyable des artisans et des studios de Radio-Canada. Nos studios sont équipés en HD ; *L'auberge* et *Providence* sont tournés en HD. Je visionne régulièrement tout ce qui se tourne et de semaine en semaine ça s'améliore de façon remarquable. Il ne faut pas que cette expertise se perde comme à l'ONF où tous les grands techniciens, tous ceux qui avaient cette expérience technique prennent leur retraite puis disparaissent avec tout leur savoir. Je veux qu'on préserve cette expertise-là et pour assurer une forme de pérennité il faudrait mettre d'autres projets en développement avec des auteurs indépendants qui pourraient être tournés dans nos studios...

J. A. : Mais on parle spécifiquement de téléromans...

F. A. : Oui, ou du téléroman plus, comme *Providence*. Mais mon mandat ne s'arrête pas là... Quand les séries sont mises en développement et en production, je dois m'assurer que tous les secteurs dans cette immense boîte soient au courant de ce qui se trame chez nous. Donc, les ventes, les promotions, les relations avec la presse, le service Internet, la radio, etc. Je fais beaucoup de réunions avec tous les gens des secteurs névralgiques de façon à ce que tout le monde puisse contribuer à la promotion de nos émissions.

J. A. : Bref, tu ne chômeras pas. Maintenant revenons aux dramatiques, si tu veux bien. Revenons aux auteurs et à leurs angoisses. Trouves-tu qu'on a raison d'être inquiets ? On ne fait plus de séries lourdes, on entend parler de coupures à tout bout

de champ, on nous évalue davantage en terme de cotes d'écoute qu'en terme de qualité artistique... j'exagère à peine...

F. A. : Quand je compare l'offre des émissions de la saison prochaine à ce qu'il y avait l'année dernière, je ne trouve pas ça si inquiétant. Environ quatorze séries dramatiques seront en ondes l'an prochain. Ces émissions font appel à des auteurs qui travaillent soit en équipe soit en solo. (voir la liste en encadré)

J. A. : Parlons des nouvelles séries... *La famille Lavigreur*, *Les Boys*, *Le cœur au vent*... ça se résume à peu près à ça non ?

F. A. : La série *La famille Lavigreur* est un des premiers projets que j'ai lus. À mon arrivée, les décisions étaient presque toutes prises. J'ai trouvé ce projet très très fort. Le tournage doit débiter à la fin de l'été. La série des *Boys* évolue bien et, outre toutes nos séries montréalaises, nous avons *Le cœur au vent* (l'ex *Belle Baie*), un projet magnifique écrit par Renée Blanchar produit par Cirrus et Phare-Est, qui a été tourné et produit dans les Maritimes, au Nouveau-Brunswick. Comme Renée Blanchar avait besoin d'une autre année pour écrire la suite, la production se fera au printemps.

J. A. : Je remarque que la majorité des séries de l'année dernière reviennent... c'est bon signe pour les auteurs qui poursuivent leur projet, un peu plus inquiétant pour les auteurs en développement, par contre...

F. A. : Oui, c'est vrai. Une fois que tu pars une série – l'année dernière la SRC a entrepris dix nouvelles séries – il y a un gros effort à faire sur le plan promotionnel pour fidéliser le public. Dix nouveaux produits qui arrivent, c'est quelque chose à gérer. On sait aussi que les séries prennent beaucoup de temps à émerger, à se bâtir un auditoire. Je vois aussi à quel point les textes se bonifient dans la deuxième année. Au cours d'une première année, on s'attache aux univers et les personnages nous habitent. Il faut laisser vraiment le temps à une série de s'installer dans l'imaginaire du public et aussi... des annonceurs.

J. A. : Si vous avez l'intention de reconduire la plupart de vos séries pour les années à venir, allez-vous modifier votre implication au niveau du développement de nouveaux projets ?

F. A. : Il y a encore de la place... Je veux pas faire du 5 pour 1, c'est évident. Environ du 2 à 3 pour 1...

J. A. : Combien de textes allez-vous commander avant de décider si vous allez en production ?

ÉNONCÉ DE PRINCIPES INTÉGRÉS DANS LES OBJECTIFS ET PRIORITÉS DU SECTEUR DES ÉMISSIONS DRAMATIQUES ET DES LONGS MÉTRAGES, RADIO-CANADA

Soutenir la création de récits percutants capables d'émouvoir (autant indigner, interpeller, faire rire, faire pleurer, faire réfléchir) et de fidéliser des auditoires d'âges, d'origines, d'horizons différents. Soutenir notre cinématographie nationale dans le respect de la pluralité des genres et des approches. Privilégier la diversité des univers et des cultures, équilibrer le choix des projets de dramatique en fonction des genres, des formats et des devis.

F. A. : D'abord, il y a la première phase constituée de la bible et des trois ou quatre premiers épisodes écrits et ensuite, une deuxième phase avec quatre autres épisodes ou plus, dépendants des projets. À partir de là, les producteurs sont capables de faire une ébauche du budget de production, d'une structure financière, d'échéancier de production et de livraison. Ici à Radio-Canada, on fait des scénarios de financement pour l'ensemble de nos projets dramatiques en présumant de la somme totale que nous recevons du Fonds canadien de télévision. Cette année, la confirmation de notre enveloppe pour les dramatiques est survenue en avril... Ce n'est qu'une fois le montant exact confirmé par le FCT que nous pouvons prendre nos dernières décisions. Je dois admettre que le mois d'avril est tard dans la saison pour des projets qui doivent se tourner à l'été et à l'automne. La crise qu'on a connue n'a évidemment pas aidé.

On présume un minimum du financement à recevoir. Finalement, la grande question se pose une fois qu'on connaît le montant exact de l'enveloppe qui nous arrive du Fonds canadien.

J. A. : Donc, dans l'idéal, encore une fois, c'est d'écrire le plus de scénarios possible avant que vous puissiez prendre vos décisions ?

F. A. : C'est sûr. Si on sait qu'un projet a beaucoup de chance, on aura tendance à faire écrire le plus de scénarios possible pour que quand le projet arrive en production presque tout soit écrit. La maison de production peut ainsi faire des économies substantielles et mieux préparer sa production. C'est dans la préparation, que les décisions porteuses peuvent se prendre et pour cela, il faut des textes aboutis.

J. A. : Sauf que c'est très pénible pour les auteurs quand le projet est refusé. Des mois, voir des années de travail dans l'ombre pour finalement rester dans le tiroir...

F. A. : Je sais, ça arrache le cœur quand tout est fait. Je vais avoir beaucoup de mal moi aussi à vivre avec ces déchirements.

J. A. : Allez-vous continuer à développer des séries lourdes... ?

F. A. : Au niveau de la série lourde, une de plus par saison, c'est impossible. Donc, idéalement j'aimerais en garder une. Et quand je dis une par année, ça ne veut pas dire une nouvelle par année. Si une série marche bien, elle sera sûrement reconduite...

J. A. : Oui, mais vous avez déjà plusieurs projets en développement. Allez-vous cesser d'en développer des nouveaux ?

F. A. : Tu ne peux pas fermer la boutique et dire on en a assez, on arrête tout. Un moment donné, un meilleur projet se faufile, une opportunité se présente et, à la dernière minute, tu le prends. Il faut aussi se garder un espace pour ces ajustements.

J. A. : Mais vous allez être obligé d'en refuser beaucoup ? Il n'y a pas si longtemps vous mettiez à l'antenne plus d'une série lourde,

vous développiez en conséquence, les budgets étaient plus élevés – dans les 850 mille – maintenant c'est maximum 700 même 650, donc toute cette masse de projets développée sous l'ancien régime sera appelée à disparaître, non ?

F. A. : Certains, oui. C'est cruel de dire attendez encore une deuxième ou une troisième année. Il y en a d'autres que j'ai lus – que je nommerai pas – où je m'assoie avec le producteur et je dis qu'est-ce qu'on peut faire pour le sauver. Parce qu'en ce moment, il est évident qu'avec l'enveloppe on ne peut pas le faire à ce prix-là, c'est impossible. Certains réfléchissent et essaient de trouver de nouvelles idées. Mais, tu peux pas toujours faire réécrire et réécrire pour descendre de 800 à 700, puis à 550. À un moment donné, l'intégrité du projet est en péril. Il s'agit alors d'évaluer ce qui peut être fait pour sauver l'essence du projet et trouver, si possible, une autre façon pour le mettre au monde.

J. A. : C'est un peu utopique non ? Compte tenu des limites du marché ?

F. A. : Ça reste quelque chose d'envisageable.

J. A. : Crois-tu que vos goûts ont changé en terme de contenu depuis quelques années ?

F. A. : Ce que je recherche c'est l'équilibre dans les genres, les univers, les formats, les séries écrites en solo ou par une équipe d'auteurs, pour moi, c'est ça la clé. Et dans cet éventail, j'essaie d'avoir de la comédie, du drame, un mélange des deux, mais toujours et surtout, une écriture singulière qui porte des personnages forts auxquels on s'attache. Évidemment, ce n'est pas scientifique, une année tu as plus de ceci ou de cela, et des tendances se dessinent...

J. A. : Ces dernières années, on dirait qu'il y a plus d'humour que de drame, je me trompe...

F. A. : *Providence* c'est du drame. Dans les séries lourdes – *Casino* c'est aussi du drame, *La famille Laviguer*, *Le cœur au vent* et *René II* aussi.

J. A. : Il y a les *Boys*, *C.A.*, *Tout sur moi*, *Les hauts et les bas de Sophie Paquin*, *Les invincibles*, *Les étoiles filantes*, *La galère*, la tendance est plus « comédique » que dramatique quand même...

F. A. : Je ne suis pas fermée au drame, au contraire, ni même aux séries historiques. Je vais essayer de trouver des solutions. Si je trouve un projet qui est fort sur le plan du récit, de sa pertinence ou un projet historique que je trouve incontournable, je ne fermerai pas les yeux. L'histoire, on n'a pas fini d'exploiter cette veine-là, mais ce qui est important, je le réalise, est le volume d'émissions que nous pouvons faire avec les budgets qu'on a. La grille, il faut l'occuper. Oui, elle se remplit par l'information, les

Rencontre avec Francine Allaire

quiz, le divertissement, la culture, les variétés, mais il ne faut pas perdre notre place en dramatique.

J. A. : Donc, il faut penser volume ?

F. A. : On ne peut pas se retrouver juste avec cinq séries dramatiques par saison. On ne peut pas se retrouver – je ne porte pas de jugement de valeur – juste avec des quiz et des émissions de magazine. Une télé publique se doit d’avoir de tout. La dramatique, ça coûte cher. Les ressources sont à la baisse, nos budgets n’ayant pas augmenté depuis dix ans. Avec les systèmes d’enveloppe et tout ça, avec les auditoires qui se sont effrités, avec le revenu du placement publicitaire à la baisse, il y a moins d’argent disponible. Et, la somme que nous avons il faut la répartir.

Tu sais ce que je découvre comme réalité ? C’est que 30 à 40 % du budget provient des revenus publicitaires.

Et avec les cotes d’écoute à la baisse, les revenus publicitaires baissent aussi. Si tu ne fais pas ce que tu as promis de faire en terme de cotes d’écoute et de part du marché, tu rembourses l’argent. Alors, nous devons tenir compte de ces considérations. Il y a aussi le fait que cette année le nombre de minutes du temps commercial sera diminué.

J. A. : Vous avez décidé d’aller à l’encontre des dernières recommandations du CRTC ?

F. A. : Oui. Ça va avoir un impact sur l’écriture, pas un impact énorme mais les épisodes seront moins saucissonnés et auront plus de temps-contenu... et surtout, on va pouvoir faire plus de promotion pour nos dramatiques afin d’augmenter et retenir l’auditoire.

J. A. : Mais si les budgets sont déjà limités, vous allez compenser de quelle manière ?

F. A. : Ce que le service des ventes souhaite faire – et qui est très bien accepté dans le milieu des publicitaires – c’est d’encourager la créativité et non la quantité. Quand il y a du contenu dans les pubs, le public reste. Il y aura donc moins de publicités à l’heure, mais elles seront plus visibles et elles auront plus d’impact. Il y aura une perte monétaire, c’est sûr, mais elle va être compensée par d’autres moyens. Mon budget en dramatique ne va pas diminuer. Je n’en ai pas plus, mais je n’en ai pas moins. En cinéma non plus.

J. A. : L’annonce de l’investissement en cinéma pour les trois prochaines années, ça ne va pas aider ?

F. A. : Ça va maintenir et consolider ce qu’on avait... En cinéma, c’est sûr qu’on n’investit pas des millions (100 à 350 mille par

film) mais ça crée un effet de levier. Quand tu dis à ton distributeur, j’ai une garantie de R-C qui investit tant et qui nous donne une licence, il y a donc moins de risque et tu peux aller chercher un plus gros minimum garanti. En plus, si ton film est soutenu par Radio-Canada, tous les autres secteurs sont alors mis à contribution. Ça peut être par le biais d’un *making of*, par du temps publicitaire bonifié, de la promo dans toutes les émissions de radio, talk-show, magazine... Ou par le biais d’un soutien dans les festivals... Une valeur d’environ un million par année juste en promotion.

J. A. : Dans les contingences budgétaires actuelles, est-ce que tous les secteurs sont atteints de la même façon que les dramatiques...

F. A. : Il faut faire attention partout. Je te dirais qu’en documentaire cette année, avec l’enveloppe du Fonds canadien, ils ont été particulièrement avantagés. Toutes proportions gardées, ils en ont eu beaucoup pour la production et aussi pour le développement. En proportion, les dramatiques en ont moins reçu en développement cette année. Donc, il faut compenser, ici et ailleurs, dans le budget de Radio-Canada pour mettre les projets en développement.

J. A. : Mais, avec les systèmes d’enveloppe dont tu parlais tantôt, avec les auditoires qui s’effritent, avec l’argent provenant du placement publicitaire qui est en baisse, comment pourrions-nous continuer à faire de la télévision qui se compare à ce qui se fait ailleurs ? Votre politique éditoriale arrive à maintenir une grille, mais un moment donné ça ne suffira plus...

F. A. : Nous, on doit occuper notre place. On sait à quel point c’est générateur de diffuser des séries, que se soit pour les auteurs, les réalisateurs, les acteurs, les techniciens. La mise en œuvre de séries dramatiques génèrent des dizaines et des dizaines de millions de dollars. On ne peut pas se permettre de minimiser notre place à l’antenne. On a une enveloppe budgétaire et nous devons faire avec.

J. A. : Il va falloir qu’on se mobilise un moment donné... qu’on prenne conscience que le manque de financement à tous les niveaux compromet l’avenir des dramatiques télé, non ?

F. A. : Les enveloppes automatiques corporatives pour le développement se terminent cette année pour les producteurs... Mais... je ne veux pas être pessimiste.

Malgré tout, quand tu regardes tout ça, il y a des auteurs de grande qualité qui travaillent. *La galère* a commencé avec un auditoire de 500 mille spectateurs, et ils étaient 900 mille à la dernière. *Les invincibles* même chose. *Tout sur moi* n’était pas évident comme proposition dramatique, mais l’auditoire n’a pas

cessé d'augmenter. Et en plus, les textes cette année sont vraiment remarquables. Alors, je pense qu'en laissant le temps et l'espace aux créateurs et aux artisans des séries, nous nous engageons vers la qualité. Et au niveau promotionnel, ça va être encore plus fort cette année. Moi, je ne suis pas pessimiste.

La série lourde est dans un nouveau paradigme et je vais me battre pour qu'il y en ait une par année. Effectivement, dans le passé la série lourde nous a permis de découvrir des voix différentes, des nouveaux réalisateurs, des styles différents qui ont même influencé le cinéma québécois.

J. A. : C'est vrai. Que ce soit ici ou aux États-Unis, les séries lourdes sont de véritables laboratoires d'innovation pour le cinéma, de vrais incubateurs. Sans compter que les séries lourdes ont énormément aidé à l'édification d'un certain star-système qui a attiré les spectateurs dans les salles...

F. A. : Oui, exactement. Il y a ça aussi quand je parle de l'équilibre. Les laboratoires et les espèces de pépinières qu'on doit maintenir sans avoir à mettre autant d'argent qu'on en met au cinéma. On doit, nous, continuer à soutenir et à favoriser ça.

Je me souviens quand on était à SDA, il y a une dizaine d'années, la production jeunesse était un laboratoire, une pépinière pour les futurs auteurs et réalisateurs. Les Pierre-Yves Bernard, Claude Legault, les Patrice Sauvé, Pierre Théoret.

J. A. : On a tous commencé là. Même moi, j'ai débuté sur *Pop citrouille*. Les émissions pour enfants doivent exister, elles sont fondamentales...

F. A. : Là, je réfléchis avec l'INIS pour mêler les jeunes avec les plus chevronnés. Mais en même temps « There's so just so much we can do » avec la tarte qu'on a. Je veux vraiment donner une nouvelle impulsion et trouver des façons de faire.

N'oublie pas que dans le temps, la série lourde se tournait en super 16 et en 35 mm, les moyens étaient beaucoup plus lourds. Les équipes étaient beaucoup plus grosses. Tout ça est à revoir. Même chose en cinéma. C'est toujours important de privilégier le contenu.

J. A. : ... Oui mais parfois, c'est difficile de le dissocier de la forme...

F. A. : Oui, surtout quand l'imaginaire et l'onirisme qui le caractérisent ne peut pas se faire avec des moyens réduits... La série lourde donne un ton et influence les jeunes générations. C'est évident. Ça inclut même les séries historiques. Je le dis, les gens vont dire tu es folle, mais je vais essayer de trouver le moyen d'en faire. Je le redis, pour moi c'est l'équilibre. Ça prend des séries rassembleuses. Il faut ramener les jeunes à la télévision, à la fois à la télévision publique et à la télévision conventionnelle, c'est bien évident. Je regarde mes ados à moi. Ils ne regardent même plus la télé conventionnelle et là on n'a pas parlé des nouvelles plateformes. C'est un autre volet...

SRC – DIFFUSION 2007-2208

- *Le cœur au vent (Belle Baie)*, Renée Blanchar (auteure principale) et Brigitte d'Amours
- *La famille Laviguer*, Jacques Savoie
- *Les Boys*, Collectif d'auteurs
- *Casino II*, Réjean Tremblay
- *CA II*, Louis Morissette
- *Les étoiles filantes II*, François Archambault
- *La galère II*, Renée-Claude Brazeau
- *René II*, Geneviève Lefebvre, Jacques Savoie
- *Tout sur moi II*, Stéphane Bourguignon
- *Les hauts et les bas de Sophie Paquin II*, Richard Blaimert
- *Francœur III*, Claude Guilmain, Robert Marinier, Guy Boutin
- *Francœur IV*, Guy Boutin
- *Providence III*, Chantal Cadieux
- *L'auberge du chien noir VI*, Sylvie Lussier et Pierre Poirier
- *Rumeurs VI*, Isabelle Langlois
- *Virginie XII*, Fabienne Larouche
- *États humains* (1^{re} fenêtre pour six épisodes)

ÉCRITURE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2007 (DATE DE DIFFUSION À DÉTERMINER) :

- *Les invincibles III*, François Létourneau, Jean-François Rivard
 - *La galère II*, Renée-Claude Brazeau
 - *Providence IV*, Chantal Cadieux
 - *Le cœur au vent II*, Renée Blanchar et Brigitte d'Amours
- Ainsi qu'une trentaine d'autres projets de séries.

PROGRAMME PICLO

- *Vie de chien*, Pascal Boutroy (2004-2005)
- *Un bon gars*, Éric Cormier (2004-2005)
- *Lovez un mari*, Gracia Couturier (2005-2006)
- *Embargo*, Jocelyn Forgues (2005-2006)
- *La voisine*, Pamela Gallant (2006-2007)
- *Ben voyons*, Camille, Carole Ducharme (2006-2007)

L'étendue et l'ampleur du mandat est très très large. Avant, l'argent était là et nous savions que nous pouvions nous permettre des grandes fresques. Les années des Pierre Gauvreau, Victor Lévy Beaulieu, par exemple, les belles grandes années. Je ne te cache pas que moi, j'en ai aussi la nostalgie. À l'autre extrême des *Omertà*, *Tag*, et d'autres, non seulement bon sur le plan dramatique mais signifiant sur le plan du contenu, de la forme, des approches de production.

C'est notre rôle à la télévision publique de brasser des idées, d'avoir des opinions, d'avoir un point de vue, mais tout ça doit être transcendé par une voix, la voix d'un auteur et ça pour moi c'est fondamental. Je veux vraiment terminer là-dessus.

L'auteur a une voix, un univers, des points de vue oui, mais aussi une sensibilité, une complexité et c'est ça qui nourrit la dramatique. La télé c'est du divertissement et on le sait, le public en est friand, mais encore une fois, je le répète, dans l'offre, il faut aussi de la profondeur, du sens, des valeurs, de l'audace et de la complexité, c'est important. ¶

Rencontre avec Francine Allaire

Cinéma

FILMS PRODUITS AYANT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME D'APPUI DE RADIO-CANADA, DE 1999 À 2007.

* projets en documentaire

- 100 % Bio, Claude Fortin, Serge Laprade
- 20 h 17, rue Darling, Bernard Émond
- Au plus près du Paradis, Tonie Marshall, Anne-Louise Trividic
- Aurore, Luc Dionne
- BO\$\$É inc., Luc Déry, André Ducharme et Yves Lapierre
- Bon cop, bad cop, Patrick Huard, Leila Basen, Kevin Tierney, Alex Epstein
- Cadavres, Benoit Guichard
- Camping sauvage, Luc Déry, André Ducharme, Yves Lapierre
- Ce qu'il faut pour vivre, Bernard Émond en collaboration avec Benoit Pilon
- Cheech, François Létourneau
- Comment ma mère accoucha de moi durant sa ménopause, Sébastien Rose
- Congorama, Philippe Falardeau
- Contre toute espérance, Bernard Émond
- CQ2 (Seek You Too), Carole Laure
- Daniel et les superdogs, Richard Schlesinger, Claude Gagnon, Pierre Billon
- Dans l'œil du chat, Marcel Beaulieu, Rudy Barichello
- Délivrez-moi, Monique Proulx, Denis Chouinard
- Duo, Sylvie Pilon, Sylvie Desrosiers
- Elles étaient cinq, Chantal Cadieux, collaboration : Ghyslaine Côté
- Familia, Louise Archambault
- Gaz Bar Blues, Louis Bélanger
- Histoire de Pen, Michel Jetté, Léo Lévesque, Frédéric Julien
- Horloge biologique, Jean-Philippe Pearson, Patrice Robitaille, Ricardo Trogi
- Idole instantanée, Émile Gaudreault, Martin Forget, Daniel Thibault, Benoit Pelletier
- Jack Paradise, Les nuits de Montréal, Gilles Noël, Richard Langlois (collaboration au scénario)
- L'âge des ténèbres, Denys Arcand
- L'ange de goudron, Denis Chouinard
- L'art du nu*, Renée Claude Riendeau, Bernar Hébert
- L'audition, Luc Picard
- L'espérance, Stefan Pleszczynski, Bernadette Gogula
- L'exécution, Jeremy Peter Allen
- L'incomparable mademoiselle C, Dominique Demers
- L'odyssée d'Alice Tremblay, Sylvie Lussier, Pierre Poirier
- La beauté de Pandore, Charles Binamé, Suzanne Jacob
- La bouteille, Alain DesRochers, Benoit Guichard, dialogue : Michel Monty
- La brunante, Fernand Dansereau
- La clé des possibles, Frédéric Ouellet
- La femme qui boit, Bernard Émond
- La fortune de Géraldine, Tim Burns
- La grande séduction, Ken Scott
- La ligne dure, Michelle Allen
- La moitié gauche du frigo, Philippe Falardeau
- La mystérieuse mademoiselle C, Dominique Demers
- La neuvaine, Bernard Émond
- La rage de l'ange, Dan Bigras
- La répétition, Catherine Corsini, Marc Syrigias,
- La turbulence des fluides, Manon Briand
- La vie avec mon père, Sébastien Rose, Stéphanie Lasnier
- Le ciel sur la tête, Geneviève Lefebvre
- Le collectionneur, Chantal Cadieux, Jean Beaudin, d'après l'œuvre de Chrystine Brouillet
- Le dernier continent*, Jean Lemire
- Le dernier tunnel, Mario Bolduc, Paul Ohl
- Le goût des jeunes filles, Dany Laferrière
- Le Nèg', Robert Morin
- Le papillon bleu, Pete McCormack
- Le piège d'Issoudun, Micheline Lanctôt
- Le secret de ma mère, Martin Girard, Ghyslaine Côté
- Le Survenant, Diane Cailhier
- Les Boys III, René Brisebois, François Camirand, Louis Saia
- Les États-Unis d'Albert, André Forcier, Linda Pinet
- Les fils de Marie, Carole Laure, Pascal Arnold
- Les invasions barbares, Denys Arcand
- Les muses orphelines, Gilles Desjardins
- Les trois p'tits cochons, Pierre Lamothe, Claude Lalonde
- Les voleurs d'enfance*, Paul Arcand
- Littoral le film, Wajdi Mouawad, Pascal Sanchez
- Ma fille, mon ange, Pierre Szalowski
- Ma tante Aline, Frédéric Ouellet, Stéphane J. Bureau
- Mariages, Catherine Martin
- Maurice Richard – le documentaire*
- Maurice Richard, Ken Scott
- Mémoires affectives, Marcel Beaulieu, Francis Leclerc
- Métropolitain*, Louise Filion, Jean Tessier
- Monica la Mitraille, Luc Dionne, Sylvain Guy
- Nez rouge, Sylvie Pilon, Sylvie Desrosiers
- Nitro, Benoit Guichard, Alain DesRochers
- Nuit de noces, Émile Gaudreault, Marc Brunet avec la collaboration : Sylvie Bouchard, René Richard Cyr
- Père et fils, Pascal Elbe, Edmond Bensimon, Michel Boujenah
- Premier juillet, Mylène Lauzon, Jean-François Lepage
- Que dieu bénisse l'Amérique, Robert Morin
- Québec-Montréal, Jean-Philippe Pearson, Patrice Robitaille, Ricardo Trogi
- Rebelles, Judith Thompson
- Rivard, Fabienne Larouche, Michel Trudeau
- Roméo et Juliette, Normand Charette
- Sans elle, Joanne Arseneau
- Saints-Martyrs-des-Damnés, Robin Aubert
- Séraphin – Un homme et son péché, Pierre Billon, Charles Binamé
- Serveuses demandées, Guylaine Dionne, collaboration : Claire Valade
- Tout est parfait, Guillaume Vigneault, Yves-Christian Fournier
- Un crabe dans la tête, André Turpin
- Un cri au bonheur*, Manon Barbeau
- Un dimanche à Kigali, d'après l'œuvre de Gil Courtemanche (coll. aux dialogues), Robert Favreau
- Un petit vent de panique, Pierre Greco, Marc Robitaille
- Un Québec sur ordonnance*, Paul Arcand
- Yellowknife, Rodrigue Jean

TÉLÉFILM CANADA

Fonds du long métrage du Canada

Volet sélectif – Année 2007-2008

- *Grande Ourse – la clé des possibles*, écrit par Frédéric Ouellet et réalisé par Patrice Sauvé
- *Le voleur*, tiré de la pièce *Les grandes chaleurs*, écrit par Michel Marc Bouchard et réalisé par Sophie Lorain
- *Dans une galaxie près de chez vous II*, coécrit par Pierre-Yves Bernard et Claude Legault, réalisé par Philippe Gagnon
- *Le déserteur*, écrit et réalisé par Simon Lavoie

Coproductions minoritaires

- *Un ange à la mer*, écrit et réalisé par Frédéric Dumont
- *Instinct de mort (Mesrine)*, écrit par Abdel Raouf Dafi et réalisé par Jean-François Pichet

Écrire au long (nouveau programme) – dépôt du 24 janvier 2007

Deuxième étape

Projets hors Montréal

- *Monsieur Tomate*, écrit par Gilles Marcotte, Québec
- *Presque blanc*, écrit par Martin Rodolphe Villeneuve, Chicoutimi

Projets hors Québec

- *Noël en boîte*, écrit par Jocelyn Forgues, Moose Creek (Ontario)
- *La Sacrée*, écrit par Daniel Marchildon, Penetanguish (Ontario)

www.telefilm.gc.ca

(source TÉLÉFILM)

SODEC

Dépôts de l'exercice 2007-2008 – première ronde d'investissement

Aide à la production de longs métrages du secteur privé

2^e dépôt – 5 projets de longs métrages de fiction en langue française et 3 projets de langue anglaise

- *Dans une galaxie près de chez vous II*, coécrit par Pierre-Yves Bernard et Claude Legault, réalisé par Philippe Gagnon
- *Le grand départ*, écrit et réalisé par Claude Meunier
- *Il faut prendre le taureau par les contes*, écrit par Fred Pellerin et réalisé par Luc Picard
- *Léo Huff*, écrit et réalisé par Sylvain Guy
- *Polytechnique*, écrit par Jacques Davidts et réalisé par Denis Villeneuve
- *A Perfect Light*, adaptation de *Ponette*, écrite par Billy Mackinnon et réalisé par Gilles Mackinnon
- *Out of Z*, écrit et réalisé par Manon Briand
- *Plainsong*, coécrit par Marcel Beaulieu et Nancy Huston (adaptation de son roman) et réalisé par Léa Pool

www.sodec.gouv.qc.ca

(source SODEC)

À vos claviers !

SODEC

Scénarisation

Secteur privé – aide sélective aux entreprises de production (Volet 2.2)
dépôt – lundi 27 août 2007

Jeunes créateurs – Aide à la scénarisation
dépôt – lundi 5 novembre 2007

tél. : 514 841-2200 ou 1 800 363-0401

télec. : 514 864-3949

www.sodec.gouv.qc.ca

www.jeunescreateurs.qc.ca

INSCRIVEZ VOS CRÉDITS ?

Votre inscription dans le bottin électronique n'est plus à jour ? Vous avez des nouvelles données à nous communiquer ou à corriger ? En tout temps, vous pouvez modifier votre inscription en vous servant de la fiche de renseignements dans notre site Internet à l'adresse suivante : www.sartec.qc.ca/la_sartec/services.htm

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Odette Larin au 514 526-9196 ou information@sartec.qc.ca

Petite annonce

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE / BORD DE MER / SITE NATUREL D'EXCEPTION

Tarifs très spéciaux de basse saison (entre sept. et juin), Île du Havre-aux-Maisons, Îles de la Madeleine, grande maison avec la mer des trois côtés, tables de travail, bibliothèque, Internet, accueil chaleureux à l'aéroport ou au port, tout confort (4 étoiles) calme et lumière.

www.aupieddelabutteronde.com

Au plaisir de vous y accueillir en toutes saisons et d'aller vous chercher au port ou à l'aéroport !

Votre collègue et amie,
Nicole Gravel (514 279-9165)

Erratum

Fonds Harold Greenberg

Dans la liste des projets acceptés du Fonds Harold Greenberg du volet de l'aide à la scénarisation de long métrage fiction 2006-2007 publiée en avril dernier, il était écrit que les scénaristes Mathieu Plante et Vincent Sicotte de même que le réalisateur Loïc Guyot œuvraient au projet *Vinland, la légende du Rocher Percé*. Il s'agissait d'une erreur. Vous auriez dû alors y lire les noms suivants :

- *Vinland, la légende du Rocher Percé*, scénaristes : Martin Barry et Nicola Lemay, réalisateur : Nicola Lemay.

Toutes nos excuses aux personnes concernées.

Cours écrire ton court!

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en collaboration avec le Festival du nouveau cinéma de Montréal et la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), convie les scénaristes de la relève à participer à *COURS ÉCRIRE TON COURT !* Pour la neuvième édition du concours, les scénaristes sont invités à déposer une première version dialoguée d'un scénario de court métrage de fiction ou d'animation, d'une durée maximale de 12 minutes, au plus tard le 13 août 2007.

Un comité de présélection, formé de professionnels impliqués dans la production et la diffusion de films, plus particulièrement de courts métrages, choisira sept projets parmi tous les projets reçus. Les choix seront guidés par la qualité narrative des scénarios, leur potentiel cinématographique et la vision de leur auteur.

PLUS QU'UN CONCOURS !

COURS ÉCRIRE TON COURT ! permettra aux scénaristes choisis de bénéficier d'ateliers d'écriture formateurs et stimulants afin d'y peaufiner leur scénario. En effet, les auteurs participeront à des sessions de travail et de discussions intensives, individuelles et en groupe. Ils auront la chance d'être soutenus tout au long du processus par des scénaristes consultants expérimentés et reconnus. Les ateliers auront lieu dans le cadre enchanteur de la Vieille brasserie du complexe culturel Guy-Desclary à Lachine, à la fin septembre et au début octobre 2007.

À la remise de la version finale des scénarios, à la mi-octobre, un jury constitué de cinq membres, soit un représentant de Télé-Québec, un scénariste représentant la SARTEC, ainsi que trois autres membres, réalisateurs et/ou producteurs, déterminera le scénario gagnant :

- du *Grand Prix* consistant en un investissement de la SODEC de 55 000 \$ à la production, 2 000 \$ de pellicule cinématographique Kodak, 4 000 \$ en services postproduction de Vision Globale, une licence de diffusion de Télé-Québec en plus d'être assorti du Prix à l'écriture cinématographique du Conseil des arts et des lettres du Québec de 5 000 \$;
- la *Mention spéciale SARTEC*, assortie d'une bourse de 1 000 \$, pour un scénario de langue française ;
- le *CBC/WGC Prize for the Best English Language Script*, d'une valeur de 1 000 \$.

De plus, les sept scénarios finalistes seront lus publiquement par des acteurs professionnels à l'occasion d'une rencontre parrainée par Christal Films, qui s'engage à distribuer en salles le film issu du scénario ayant remporté le *Grand Prix*.

Cette lecture sera suivie d'un cocktail de clôture et de la remise des prix.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le concours est réservé aux scénaristes admissibles au Programme d'aide aux jeunes créateurs de la SODEC. (Voir le programme sur le site Internet de la Société à www.sodec.gouv.qc.ca)

Les projets doivent être soumis par des individus et non par des entreprises. Un seul projet par personne est admissible. Les projets peuvent être soumis en anglais ou en français.

Les candidats doivent :

- être âgés entre 18 et 35 ans (le scénariste ne doit pas avoir atteint 36 ans à la date de dépôt, soit le 13 août 2007);
- avoir entamé une démarche professionnelle d'écriture (les étudiants des écoles, collèges et du premier cycle universitaire ne sont pas admissibles);
- avoir une œuvre cinématographique produite et diffusée publiquement (avec preuves à l'appui);
- être domiciliés au Québec depuis au moins deux ans;
- être disponibles entre le 12 septembre et le 21 octobre 2007;
- faire parvenir à la SODEC un dossier d'inscription complet.

ATTENTION : Les scénaristes qui souhaitent également réaliser leur film doivent avoir au minimum réalisé une œuvre de fiction diffusée publiquement et professionnellement (i.e. festivals, télédiffuseurs, musées, etc. ; les projections étudiantes et Kino ne sont pas admissibles).

Si le scénariste ne peut satisfaire à ce critère, le scénario devra être réalisé par un réalisateur admissible.

Les projets de scénarios qui ont été refusés à deux reprises par la SODEC (quel que soit le volet) ne sont pas admissibles. Les projets qui n'auront pas été retenus ne pourront être présentés à nouveau à la SODEC au cours de l'exercice financier 2007-2008.

INSCRIPTION

Les dossiers devront être **déposés ou reçus par la poste, au plus tard le 13 août 2007, avant 17 h**. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas admissibles.

Les candidats doivent déposer ou faire parvenir aux bureaux de la SODEC, situés au 215, rue Saint-Jacques, bureau 800, Montréal (Québec) H2Y 1M6, quatre exemplaires de chacun des éléments suivants :

- la première version dialoguée du scénario d'au plus 12 pages;
- le formulaire d'inscription;
- un synopsis d'au plus une page;
- une note d'intention présentant la genèse du projet et la vision du scénariste;
- un bref curriculum vitae d'au plus deux pages, décrivant les expériences pertinentes du candidat;

et en un seul exemplaire :

- la preuve (photocopie de programme de festival, de lettre d'invitation, d'entente de télédiffusion, etc.) de diffusion publique d'une œuvre cinématographique qu'ils ont scénarisée.

Les dossiers de présentation acheminés par courriel seront refusés. Aucun document ne sera retourné.

SÉLECTION

Les projets, en anglais ou en français, seront évalués selon les critères suivants : les qualités narratives et le potentiel cinématographique, la vision de l'auteur et l'arrimage au format court métrage.

La SODEC communiquera uniquement avec les candidats dont le projet aura été retenu. Les décisions sont sans appel, et aucun commentaire portant sur l'évaluation des projets ne sera communiqué aux participants non retenus.

LE PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES CRÉATEURS DE LA SODEC

Le Programme d'aide aux jeunes créateurs de la SODEC vise à donner les outils nécessaires aux jeunes scénaristes, réalisateurs et producteurs pour créer des œuvres à la fine pointe de l'évolution du médium cinéma.

Pour plus de détails ainsi qu'accès au formulaire d'inscription : www.sodec.gouv.qc.ca et www.jeunescreateurs.qc.ca

Formulaire d'inscription

Cours écrire ton court ! 2007

Date limite pour le dépôt des projets, le **lundi 13 août 2007**

NOM	DATE DE NAISSANCE
ADRESSE	TÉLÉPHONE (DOMICILE)
	TÉLÉPHONE (BUREAU)
	TÉLÉCOPIEUR
	COURRIER ÉLECTRONIQUE

Titre du projet

Durée pressentie : _____ minutes (maximum 12 minutes)

Le dossier en quatre exemplaires comprend :

- Synopsis (1/2 page) Note d'intention (1 page) Curriculum vitae (2 pages)
- Première version de scénario (12 pages max.) Preuve de distribution (œuvre cinématographique - un exemplaire seulement)

Le signataire déclare et garantit par les présentes que :

- Je n'aurai pas plus de 35 ans le 13 août 2007.
- Je suis domicilié(e) au Québec depuis au moins deux ans.
- Je ne suis plus étudiant(e) dans une école, un collège ou une université.

Y a-t-il un producteur déjà attaché au projet ? Si oui, lequel ? _____

Si vous êtes uniquement scénariste, à qui pensez-vous pour la réalisation ? _____

Attention : le réalisateur, même si il est aussi le scénariste, doit avoir une œuvre de fiction qu'il a réalisée et diffusée publiquement et professionnellement. Pour plus de détails voir les critères d'admissibilité.

FORMATION CONTINUE 2007-2008

Pour les membres de la SARTEC

La SARTEC offre à ses membres divers ateliers de formation continue depuis plusieurs années. Les horaires pour l'automne 2007 et l'hiver 2008 vous seront communiqués au courant de l'été. Les activités de perfectionnement professionnel sont conçues et offertes grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec et le Conseil québécois des ressources humaines en culture.

Pour plus d'information : contactez Line Nadeau, coordonnatrice au développement professionnel, au 514 509-6046 ou linenadeau.coordination@videotron.ca

ÉCRITURE HUMORISTIQUE POUR LA TÉLÉVISION

16 heures

Date et horaire : Hiver 2008

Lieu : Montréal

Coût : 50 \$

Maximum : 15 participants

Contenu de l'atelier : Dans cet atelier, deux auteurs à succès François Avard et Benoît Pelletier, également professeurs à l'École nationale de l'humour, brosse un portrait de l'humour à la télévision, présente les règles scénaristiques propres à ce genre et dévoile leur méthode de travail.

Cette formation laboratoire a pour but d'offrir aux scénaristes des éléments de réflexion sur leurs propres schèmes de pensée en plus d'inviter les participants à explorer d'autres démarches créatives.

JOUR 1 : • **L'humour :** Qu'est-ce que c'est, l'humour? Les genres et les formes humoristiques, les procédés humoristes.

• **La créativité :** Les trois démarches de la créativité.

Le personnage comique. Les duos comiques. Opérations archétypes: briser les règles. Les contraintes à l'assaut de la pensée routinière.

JOUR 2 : • **L'écriture télé humoristique :** L'humour à la télé, d'hier à aujourd'hui jusqu'à demain. L'écriture humoristique pour la télé d'aujourd'hui : genres et formes. L'humour comme « outil scénaristique ». « Voir » l'humour télé. L'innovation humoristique.

Formateurs : François Avard et Benoît Pelletier

François Avard appartient au cercle restreint des auteurs majeurs de télé au Québec. Sa spectaculaire série *Les Bougon* s'affirme aujourd'hui comme une référence incontournable en télévision. Il est également lié de près à de multiples émissions dont *Caméra Café*, *C.A.*, *Ramdam*. Il collabore avec de multiples humoristes, particulièrement Martin Matte, Louis-José Houde et Jean-François Mercier. De plus, il a signé trois romans. Une longue feuille de route.

Benoît Pelletier est un auteur prolifique notamment pour Mario Jean, Claudine Mercier, François Morency et Martin Matte. Comme auteur et/ou script-éditeur, il a à son actif plus de sept galas de remises de prix (Les Olivier, Géméaux, Artis). Il enseigne la créativité à l'École nationale de l'humour et à l'INIS depuis plus de cinq ans.

ÉCRITURE INTERACTIVE* – Niveau 1

21 heures

Date et horaire : Hiver 2008

Lieu : Montréal

Coût : 60 \$

Maximum : 12 participants

* **ATTENTION :** Pour cet atelier, les participants **résidant à plus de 50 Km de Montréal** peuvent avoir droit à un remboursement de frais de déplacement et de séjour, sur entente préalable. Contactez-nous pour plus d'information.

Contenu de l'atelier : Cet atelier présente l'écriture interactive, ses différences avec l'écriture pour la télé ou pour le cinéma, met l'accent sur la pratique de l'écriture interactive dans différents produits et invite les participants à explorer le marché et provoquer des contacts avec les intervenants.

- Apprendre à analyser le marché potentiel
- Approfondir ses connaissances sur le domaine de création choisi
- Apprendre à élaborer un scénario interactif
- Comprendre les difficultés techniques de la production

À noter : L'atelier comprend des exercices pratiques.

Formateur : Marc Roberge

Personnes-ressources : Trois invités spécialistes

En plus d'écrire pour la télévision et le cinéma depuis plus de huit ans, **Marc Roberge** a coscénarisé et coréalisé le site interactif de vulgarisation scientifique *La mission, une grande aventure scientifique !* produit par l'ONF. Marc agit aussi à titre de conseiller à la scénarisation pour les projets des finissants au programme Médias interactif de l'INIS. Il a également enseigné la scénarisation interactive au collège Gérald-Godin. Il occupe un poste de scénariste interactif au sein de la compagnie CREO.





SCÉNARISER UN DOCUMENTAIRE – Volet 1 :
De l'idée de départ au plan de scénarisation
21 heures sur trois journées consécutives de 7 heures

Date et horaire : Automne 2007

Lieu : Montréal

Coût : 60 \$

Maximum : 8 participants

Contenu de l'atelier : Entre un grand reportage et un documentaire d'auteur, l'atelier propose de définir les critères spécifiques des aspects créatifs qui se distinguent de l'un et de l'autre afin de mieux guider chaque participant dans l'évolution de son projet documentaire.

De l'idée de départ au plan de scénarisation, grâce à des outils pratiques (grilles d'analyse, fiches-synthèse, méthode de recherche exploratoire, répertoire de concepts, plan de scénarisation), l'atelier guide le participant dans une démarche structurée mais personnelle. Au-delà de la bonne idée, quels sont les éléments d'un documentaire fort : recherche d'un angle inédit, d'un point de vue original, de personnages-porteurs d'envergure, principaux et secondaires, de contenus à plusieurs niveaux, d'un fil conducteur favorisant l'unité de temps, d'espace et la progression dramatique, des éléments du traitement visuel, sonore et musical qui raconte « une histoire », de manière progressive et soutenue, de teaser à la séquence finale, selon une dynamique d'écriture en séquences complètes.

À noter : La priorité est accordée aux gens qui ont débuté la réflexion sur un projet documentaire

Formatrice : Nicole Gravel

Nicole Gravel est cinéaste, scénariste, conceptrice, productrice au contenu (œuvres uniques, séries documentaires et magazines d'information), analyste et conseillère en scénarisation et en conception, formatrice depuis 1993 en Scénarisation documentaire, Recherche et entrevues, Conception de séries documentaires.

SCÉNARISER UN DOCUMENTAIRE* – Volet 2 :
Du plan de scénarisation à la suite séquentielle
21 heures sur trois journées consécutives de 7 heures

Date et horaire : Hiver 2008

Lieu : Montréal

Coût : 60 \$

Maximum : 8 participants (volet Montréal)
6 participants (volet multirégional)

* **ATTENTION :** Deux ateliers sont donnés, le premier s'adresse aux participants résidant à Montréal, le second est offert aux participants résidant à plus de 50 Km de Montréal. Ces derniers peuvent avoir droit à un remboursement de frais de déplacement et de séjour, sur entente préalable. Contactez-nous pour plus d'information.

Contenu de l'atelier : Focus sur le plan de scénarisation d'un documentaire, grand tableau synthèse adapté à chaque sujet, qui permet de visualiser d'un seul coup d'œil, la structure spécifique du film, ses différentes séquences et leur évolution dramatique de la première image à la dernière. Outil schématique de présentation, de planification, de vérification de l'équilibre et de l'évolution de tous les éléments créatifs nécessaires à l'écriture d'un documentaire : 1) l'organisation et le développement des contenus à aborder pour couvrir le sujet, selon sa propre logique ; 2) l'évolution du concept et son parcours d'une séquence à l'autre dans le temps et dans l'espace ; 3) la présence, les propos et les actions que poseront les personnages principaux et secondaires ; 4) les choix spécifiques du traitement visuel, sonore et musical qui font partie de la réflexion documentaire et de la signature personnelle d'un film.

À partir d'un plan équilibré, principes généraux de la rédaction de la suite séquentielle, un des éléments forts d'un projet déposé pour financement.

Préalable : Les participants doivent avoir suivi la formation « Scénariser un documentaire – Volet 1 ».

Formatrice : Nicole Gravel

RÉPERTOIRE DE FORMATIONS

Comme vous le savez, depuis plusieurs années, la SARTEC offre à ses membres, de septembre à mars, diverses formations pertinentes à l'écriture de scénarios de tout genre. Le détail de ces formations vous est habituellement communiqué dans le courant de l'été.

Nous désirons vous mentionner que d'autres associations d'artistes offrent également des formations qui pourraient vous intéresser, telles que la présentation de projets, la négociation, la gestion de carrière, etc.

Une fois la priorité donnée à leurs membres et s'il reste de la place, ces associations permettent aux membres des autres associations de suivre leurs cours.

Vous trouverez donc ci-dessous la liste des associations et le nom des coordonnatrices à contacter :

Pour :

- APASQ, AQAD, SARTEC, SPACQ, UNEQ

Lyne Nadeau : linenadeau.coordination@videotron.ca

Pour :

- RAPT théâtre

Sylviane Thibault : sylviane.thibault@sympatico.ca

Pour :

- UDA

Site Internet : www.uniondesartistes.com
(formation continue)

CRHSC

Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) a aussi mis sur pied une banque de données pour les travailleurs culturels des industries du film et de la télévision de l'ensemble du Canada avec le répertoire des institutions et des cours donnés (scénarisation, réalisation, production, etc.).

Vous obtiendrez tous les détails sur le site suivant :

www.formationcinetele.ca

En remplacement de
notre collègue Valérie Dandurand

Nomination de l'avocate Ariane Savard

La SARTEC est heureuse d'annoncer la nomination d'Ariane Savard au poste de conseillère en relations de travail, en remplacement de Valérie Dandurand, en congé sabbatique jusqu'en juin 2008. Avocate, Ariane Savard aura la responsabilité de voir à l'application de l'entente collective APFTQ-SARTEC du secteur cinéma, de répondre aux questions des membres au sujet des contrats ou de l'entente collective ainsi que de conseiller les auteurs dans la négociation de leurs contrats et ou lors de litige avec les producteurs.



Diplômée en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2005, Ariane Savard a, après ses études, fait un stage humanitaire au bureau des Droits de l'Homme au Pérou et a ensuite travaillé à la Commission des relations du travail avant de se joindre à l'équipe de la SARTEC.

Pour toute question concernant l'entente collective APFTQ-SARTEC du secteur cinéma, n'hésitez pas à contacter Ariane Savard au téléphone 514 526-9196 poste 229 ou à asavard@sartec.qc.ca.

Prenez également note que la SARTEC a embauché une jeune étudiante, Maryse Arseneault pour répondre au téléphone et effectuer certaines tâches de bureau durant la période estivale.

Bon été à tous !

DOSSIERS D'ARTISTES ET FINANCEMENT

Pour les artistes en arts de la scène et littérature

Nouvelle formation disponible dès maintenant

Souhaitez vous...

- Augmenter vos chances d'obtenir du financement ?
- Présenter vos projets de façon efficace ?
- Présenter votre travail, vos œuvres et expliquer de façon aisée votre démarche artistique ?
- Mieux comprendre les rouages des documents requis pour faire une demande de financement ?

Formation de groupe pouvant se poursuivre de façon adaptée en individuel

Formateur : MARTIN CHOQUETTE

Durée : 15 heures (4 rencontres)

Lieu : Cégep de St-Jérôme

Groupe : 10 participants maximum

Frais d'inscription : 60 \$

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT !

<http://www.culturelaurentides.com/formation/programmes.html>